

L'expression par la peinture, comprendre et pratiquer

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Devenir praticien d'atelier.

Ouvrir un atelier ou intégrer la pratique à son activité professionnelle.

PUBLIC

Professionnels de l'éducation, du soin et toute personne intéressée par les processus d'apprentissages libres.

PRÉ-REQUIS

Il n'y a pas de niveau pré-requis pour suivre cette formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se familiariser avec un dispositif singulier.

Acquérir des connaissances en sémiologie de l'expression.

S'approprier la posture du praticien.

RÉSULTATS ATTENDUS

Connaître les spécificités et les possibilités du dispositif.

Connaître les mécanismes de la *Formulation*.

Comprendre le rôle du praticien.

S'approprier les outils permettant de garantir le cadre de l'activité.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Immersion dans un atelier d'expression par la peinture en activité.

Documents et exercices pratiques.

Archives et fonds iconographique.

Entretiens avec des praticiens.

MODALITÉS

Formation pratique et théorique : le matin, les stagiaires participent à un atelier tout public ; l'après-midi est consacré aux apports théoriques.

Les stagiaires sont amenés en fin de formation à expérimenter l'encadrement d'atelier.

DURÉE

60 heures / 9 jours : 5 jours (module 1) + 4 jours (module 2)

INTERVENANTE

Ariane PONZIO, formatrice et praticienne d'atelier.

ÉVALUATIONS

Auto-évaluation des compétences du stagiaire.

Contrôle de la formatrice.

Évaluation de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation est sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1

1. Sémiologie de l'expression
La pédagogie : origines et situation historique.
La *Formulation* : un code universel.
Les tracés et les manifestations graphiques.
2. Le dispositif technique de l'atelier
Le matériel d'activité : qualité et fonctions.
L'aménagement de l'atelier.
Les spécificités, fonctions et interactions du groupe.
3. Les rôles et savoir-faire du praticien
Les outils et les interventions pratiques du praticien.
Les qualités relationnelles du praticien.

Module 2

4. Étude de dossiers
5. Projet d'atelier
La préparation de la séance.
Le rangement et l'archivage.
L'encadrement d'atelier.
Le statut, la gestion, la communication et les fiches techniques d'installation.
L'adaptation à un public ou un domaine spécifique.